



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le conseil municipal tiendra le 16 décembre 2021, à 19 h 30, à la salle communautaire, située au 33, rue Principale à Saint-David, une séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2022 et du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance extraordinaire porteront exclusivement sur le budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

En raison de la situation liée à la COVID-19, la distanciation physique s'applique et le port du masque est obligatoire lors des déplacements.

Donné à Saint-David, ce 8^e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt et un.

**Mark McDuff
directeur général
et secrétaire-général**